

Laurent Larcher

# **RWANDA**

## **ils parlent**

**TÉMOIGNAGES  
POUR L'HISTOIRE**

**Guillaume Ancel, Alain Juppé,  
Bernard Kouchner, le général Lafourcade,  
l'amiral Lanxade, Florence Parly,  
Hubert Védrine**

**SEUIL**



# RWANDA, ILS PARLENT

## Du même auteur

*Au nom de la France ? Les non-dits de notre diplomatie*, Cerf, 2018  
*Cités de l'espérance, en banlieue parmi les nouveaux aventuriers de Dieu*, Cerf, 2006  
*La Face cachée de l'écologie*, Cerf, 2004

*LAURENT LARCHER*

# RWANDA, ILS PARLENT

Témoignages pour l'histoire

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
*57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX<sup>e</sup>*

ISBN 978-2-02-141891-0

© Éditions du Seuil, mars 2019

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

Aux 800 000 tués entre le mois d'avril et le mois de juillet 1994 au Rwanda.

Au père Joseph Niyomugabo, assassiné le 24 avril 1994 au côté de plus de 20 000 Tutsi par des fidèles de sa paroisse de Cyanika.

Au père Henri Bazot, qui en 1963 avait alerté la presse internationale du massacre de 20 000 Tutsi, de la dérive génocidaire du régime hutu, du silence complice de la hiérarchie catholique et des diplomates, mort, isolé dans sa communauté, en 2016.

À tous les Tutsi survivants, en particulier à ceux dont la voix et le visage ne me quittent plus depuis que je les ai rencontrés au Rwanda : Arsène, Marthe, Bertilde, Marie, Bertille, Fidèle, Cédric, Denise, Philémon, Jean-Pierre, Désiré, Marcel, Émile, Agnès, Kagoma, Rosette, Tarcis, Yvette, Catherine, Violette, Grégoire, Joceline, Marthe, Jeanne, Destinée, Augustin, Francine, Jeannette, Marie-Jeanne, Josiane, Déborah, Omar, Anne-Clarisse, Eugène, sœur Eugénie...

Et à Sacha.



« Ils allaient obscurs dans la nuit solitaire, à travers l'ombre, à travers la demeure vide de Dis et son royaume sans vie. Tel, par une lune incertaine, sous une lueur avare, un chemin en forêt, quand Jupiter a enfoui le ciel dans l'ombre et que la noire nuit a ôté aux choses leur couleur. »

**Virgile, *Énéide*, Livre VI**

« ... mais vint alors la guerre qui plaça devant le monde fantastique et enveloppé de rêve le monde réel dans lequel on n'a pas à rêver mais à se décider. »

**Ingeborg Bachmann, *Éléments de biographie***

« Comme chaque année pendant les commémorations du génocide, je suis agitée. Tout ce que j'ai vécu revient avec force et me fait perdre la raison. Je fais des cauchemars et j'ai des hallucinations. Toute ma famille a été massacrée en avril 1994. J'avais quatre ans et je n'ai pas oublié. Je vois en boucle ma mère lorsque les tueurs sont sur elle. Au plus fort des cérémonies, la nuit, j'appelle tous mes morts : ma maman, mon papa, mes frères et sœurs, mes grands-parents, mes oncles... Pendant mes hallucinations, je les vois dans ma maison comme s'ils étaient vivants. Je vais jusqu'à leur préparer à manger. Tous les ans, le génocide s'abat sur nous en avril. »

**Marthe, vingt-quatre ans, Kigali, 26 mars 2014**

« Un accusé est complice de génocide s'il a sciemment et volontairement aidé ou assisté ou provoqué une ou d'autres personnes à commettre le génocide, sachant que cette ou ces personnes commettaient le génocide, même si l'accusé n'avait pas lui-même l'intention spécifique de détruire en tout ou en partie le groupe national, ethnique, racial et religieux, visé comme tel. »

**Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR),  
Chambre de première instance, 7 juin 2001**



## Chronologie

1897 : Début du protectorat allemand.

1916 : Conquête du territoire par la Belgique.

1959 : 1<sup>er</sup> novembre, les Hutu se révoltent contre la tutelle tutsi. Des milliers de Tutsi sont massacrés : « Toussaint rouge », des dizaines de milliers de Tutsi fuient hors du Rwanda. Cette « révolution sociale » est soutenue par l'Église catholique.

1961 : Abolition de la monarchie et proclamation de la République. Grégoire Kayibanda, président de la République.

1<sup>er</sup> juillet 1962 : Indépendance du Rwanda.

Décembre-janvier 1963 : Raid de réfugiés tutsi et massacres de Tutsi dans la préfecture de Gikongoro (dont Cyanika). Près de 20 000 tués. Leurs leaders sont éliminés. Nouvel exode des Tutsi vers l'Ouganda, le Zaïre, le Burundi et la Tanzanie.

1973 : Offensive des exilés tutsi, suivie d'une nouvelle vague de massacres animés par les comités de salut public. En juillet, coup d'État militaire. Juvénal Habyarimana devient président de la République. Avec lui, le pouvoir passe entre les mains des Hutu du nord du pays.

1974 : « Accord général de coopération militaire technique » entre la France et le Zaïre (loi du 29 novembre 1978 ; accord publié au *Journal officiel* du 4 septembre 1980).

18 juillet 1975 : Accord particulier d'assistance militaire entre la France et le Rwanda (non publié).

1979 : Au Kenya, création par les Tutsi exilés rwandais de la Rwandese National Union (Ranu).

1982 : Le Rwanda ferme sa frontière avec l'Ouganda afin de mettre un terme à l'afflux de réfugiés tutsi rwandais expulsés par le gouvernement ougandais.

1986 : Prise du pouvoir en Ouganda par Museveni avec l'aide de la Ranu.

1987 : Création du Front patriotique rwandais (FPR) en lieu et place de la Ranu.

## **1990**

20 juin : 16<sup>e</sup> conférence des chefs d'État d'Afrique et de France à La Baule : François Mitterrand invite les pays africains à adopter des réformes démocratiques.

7-9 septembre : Voyage du pape Jean-Paul II au Rwanda.

1<sup>er</sup> octobre : Attaque du FPR sur la frontière nord, depuis l'Ouganda. 10 000 Tutsi et opposants politiques sont arrêtés à Kigali. Massacre de Tutsi à Kibilira (préfecture de Gisenyi). Intervention des troupes françaises, belges et zaïroises ; opération Noroît. À la différence des Belges, les troupes françaises restent au Rwanda après l'évacuation des expatriés.

## **1991**

Janvier : Offensive du FPR sur Ruhengeri, dans la région de Byumba, dans le Nord-Est. Massacre en représailles des Bagogwe.

10 juin : Nouvelle Constitution autorisant le multipartisme.

Décembre : Création des Interahamwe.

## **1992**

Mars : Création de la Coalition pour la défense de la République (CDR), qui rassemble les ultras hutu ; elle supervise les milices Interahamwe. Massacre de Tutsi dans le Bugesera (préfecture de Kigali rural).

Juillet : Conclusion d'un cessez-le-feu et début des négociations entre le pouvoir hutu, l'opposition démocratique et le FPR à Arusha (Tanzanie).

## CHRONOLOGIE

Août-décembre : Massacres de Tutsi et d'opposants hutu à l'instigation des milices progouvernementales Interahamwe.

15 novembre : Juvénal Habyarimana qualifie les négociations en cours à Arusha de « chiffons de papier ».

### 1993

Janvier : Signature des premiers accords d'Arusha. Du 21 au 26 janvier, massacres dans les préfectures de Gisenyi et Kibuye.

8 février : Offensive du FPR visant à faire cesser les massacres et à mettre en œuvre les accords d'Arusha.

Mars : L'offensive du FPR est stoppée devant Kigali en raison de l'appui de l'armée française. Lors de cette offensive, l'armée rwandaise est dirigée, de facto, par un officier français : opération Chimère. 900 000 déplacés. Cessez-le-feu entre le gouvernement et le FPR signé à Dar es-Salaam.

Mai : De nouveaux accords sont conclus à Arusha, prévoyant la constitution d'une armée nationale unifiée rassemblant les forces armées rwandaises et les combattants du FPR. Assassinat d'Emmanuel Gapyisi, dirigeant hutu du Mouvement démocratique républicain (MDR), principal parti d'opposition. Accord FPR-gouvernement sur le retour des déplacés de guerre.

Juin : Élection pour la première fois d'un président hutu au Burundi, Melchior Ndadaye.

18 juillet : Agathe Uwilingiyimana est nommée Premier ministre.

4 août : Signature des accords d'Arusha. Début des émissions incendiaires de la Radiotélévision libre des Mille Collines (RTLTM).

Octobre : Assassinat de Melchior Ndadaye au Burundi.

1<sup>er</sup> novembre : Déploiement de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) composée de 2 500 Casques bleus et observateurs militaires (résolution n° 872 du Conseil de sécurité).

3 décembre : Fin de l'opération Noroît. Après plus de trois ans de présence, les troupes françaises (600 militaires) quittent le Rwanda et laissent la place à la Minuar. Cependant, 24 coopérants techniques militaires restent, dont Grégoire de Saint-Quentin.

28 décembre : Installation d'un bataillon du FPR à Kigali.

**1994**

Janvier : Les accords d'Arusha sont au point mort. La faction présidentielle Hutu Power s'oppose à la mise en place d'un gouvernement de transition élargi au FPR. Le 11 janvier, Roméo Dallaire évoque dans un câble un plan d'extermination des Tutsi.

22-23 février : Le leader hutu PSD (Parti social-démocrate) Félicien Gatabazi et le dirigeant de la CDR Martin Bucyana sont assassinés. Des violences font plusieurs dizaines de morts.

6 avril : De retour de Dar es-Salaam, où se tenait un sommet régional, l'avion ramenant les présidents du Rwanda et du Burundi, Juvénal Habyarimana et Cyprien Ntaryamira, est abattu.

7 avril : Les opposants sont éliminés, dont le Premier ministre, Agathe Uwilingiyimana, et les dix Casques bleus belges qui tentaient de la protéger. Le génocide perpétré contre les Tutsi commence. Dans la soirée, le FPR sort de son cantonnement à Kigali et des unités font mouvement dans le Nord.

7 au 8 avril : Massacre des Tutsi de Nkuli et de Mukingo (préfecture de Ruhengeri).

8 avril : Constitution du gouvernement intérimaire. Théodore Sindikubwabo est président de la République et Jean Kambanda, Premier ministre.

8 au 14 avril : Intervention militaire de la France et de la Belgique pour l'évacuation de leurs ressortissants, opération Amaryllis. Cette opération est commandée par le colonel Henri Poncet, son numéro 2 est le colonel Éric de Stabenrath. La famille du président Habyarimana est évacuée à Paris.

9 avril : Massacre de l'église de Gikondo, à Kigali.

11 avril : Massacre des réfugiés de l'ETO Kicukiro, à Kigali.

15 avril : Massacre de l'église de Nyamata, préfecture de Kigali rural.

21 avril : Massacre de Murambi, préfecture de Gikongoro. Par sa résolution n°912, le Conseil de sécurité réduit de 2 500 à 270 l'effectif de la Minuar.

## CHRONOLOGIE

27 avril : Réception d'une délégation du gouvernement intérimaire à Paris.

15 mai : Le pape Jean-Paul II déclare qu'un génocide est en cours au Rwanda.

22 mai : Le FPR s'empare de l'aéroport de Kigali.

17 juin : Appel de MSF : « On n'arrête pas un génocide avec des médecins. »

20 juin : Arrivée des premiers éléments du groupement interarmées des forces spéciales du COS, commandé par le colonel Rosier, chef des « opérations de l'état-major du COS » à Goma. Ils sont les éléments avancés de l'opération Turquoise. Jusqu'au 26 juin, le colonel Rosier dépend directement de l'état-major des armées (EMA). Pendant ces six jours, il sécurise l'aéroport de Goma et commence à explorer le Rwanda. Il commande 222 hommes, divisés en trois groupements. Le premier est composé d'un détachement du 1<sup>er</sup> RPIMA de 58 hommes commandés par le colonel Tauzin (qui a participé à l'opération Chimère). Le deuxième, d'un détachement de commandos de marine de 44 hommes sous les ordres du capitaine de corvette Gillier. Et le troisième, d'un détachement de commandos parachutistes de l'air de 43 hommes commandé par le lieutenant-colonel Duval. À cela s'ajoutent un détachement d'hélicoptères de combat de cinq Puma (arrivé le 23 juin) et 8 gendarmes du Groupe spécialisé d'intervention de la gendarmerie nationale (GSIGN), affectés dans les détachements de Duval et Gillier.

22 juin : Sur proposition de la France, la résolution n° 929 du Conseil de sécurité autorise une intervention armée humanitaire au Rwanda pour une durée de deux mois afin de protéger les civils et d'assurer la distribution de l'aide humanitaire. La résolution, écrite par la France, ne prévoit pas la poursuite des responsables du génocide.

23 juin : Début officiel de l'opération Turquoise. Le colonel Tauzin pénètre au Rwanda avec ses hommes du 1<sup>er</sup> RPIMA à Cyangugu et sécurise le camp des déplacés tutsi de Nyarushishi, à une dizaine de kilomètres de la frontière.

26 juin : Arrivée à Goma du général Jean-Claude Lafourcade, commandant de Turquoise.

## RWANDA, ILS PARLENT

29 juin : Arrivée du colonel Jacques Hogard et visite du ministre de la Défense François Léotard à Bukavu, Gishyita et Kibuye.

30 juin : Sauvetage, trois jours après leur découverte, des rescapés de Bisesero.

3 juillet : Effectif complet de Turquoise, soit 2 924 hommes dont 510 Africains (Sénégalais, Tchadiens, Mauritaniens, Guinéens, Égyptiens, Nigériens et Congolais).

4 juillet : Prise de Kigali et de Butare par le FPR.

5 juillet : La France crée la « zone humanitaire sûre » dans le sud-ouest du Rwanda, à Kibuye, Gikongoro et Cyangugu.

14 au 16 juillet : Un million de personnes franchissent la frontière en direction de la ville de Goma, au Zaïre.

17 juillet : Le FPR atteint Ruhengeri et Gisenyi et déclare la fin de la guerre.

19 juillet : Un gouvernement d'union nationale est formé à Kigali. Le choléra se déclare parmi les réfugiés de Goma.

10 août : Début du déploiement de la Minuar II dans la zone de sécurité.

22 août : Fin de l'opération Turquoise. Jusqu'à la fin de septembre, environ 500 militaires français restent présents au Zaïre, en appui logistique au bataillon interafricain.

## Introduction

Rwanda, 1994 : 800 000 personnes sont exterminées en cent jours. Des Tutsi parce que tutsi ; des Hutu parce que dans l'opposition. La France est accusée d'avoir soutenu les tueurs. L'avons-nous fait ? Cette question, je la pose aux témoins du dernier génocide du xx<sup>e</sup> siècle : aux militaires, aux hommes politiques, aux envoyés spéciaux, aux humanitaires. Ils y étaient, décidaient, témoignaient, observaient, secouraient, commandaient, gouvernaient. Qu'ont-ils fait, dit, pensé ? Que regrettent-ils, vingt-cinq ans après ? « Ils sont des hommes, et ils sont responsables de leurs actes, nous rappelle Karl Jaspers. Depuis que les peuples européens ont fait des procès à leurs monarques et les ont décapités, c'est le devoir des peuples de tenir ceux qui sont à leur tête sous contrôle. Les actes de l'État sont en même temps des actes personnels. Ce sont des individus qui en portent la responsabilité<sup>1</sup>. » Il ne faut pas craindre de leur demander des comptes, des explications et des éclaircissements.

La France est-elle liée à « ça » ? C'est l'accusation la plus déshonorante et avilissante. Une tache indélébile qui ne saurait trouver ni pardon ni rédemption parce que, pour le dire comme Hannah Arendt, ce crime est « impunissable autant qu'impar-donnable<sup>2</sup> ». C'est une tache qui se transmet de génération en

1. *La Culpabilité allemande*, Éditions de Minuit, 1990, p. 66.

2. *Le Système totalitaire*, Seuil, 1972, p. 200.

génération et souille nos décorations, nos uniformes, nos drapeaux, nos frontons, nos cathédrales et nos panthéons.

800 000 morts en cent jours. Comment l'expliquer ? Où trouver les réponses ? Comment faire advenir le vrai ? Un seul moyen : écouter les témoins, les interroger, s'immiscer dans leurs pensées, leur esprit, leur parole. J'ai voulu tout entendre, de la parole sous contrôle à celle qui attaque ou se défend en passant par la parole indignée, blessée, perdue, maîtrisée, formatée, juste, transparente, touchante, manipulatrice, agacée, en colère, outrée, confuse, bouleversée, chaotique ou absurde.

Il faut les entendre, ces voix qui s'évitent, s'invectivent, se menacent ou se heurtent. Elles forment un chœur glaçant : elles racontent la France face au génocide ; et offrent un récit polyphonique, que nous devons transmettre. Comment ? En retranscrivant la parole brute, la parole donnée, la parole recueillie dans son originalité, dans sa singularité. Publier les entretiens *tels quels* m'est apparu comme étant la forme la plus adaptée. Il me fallait restituer les rencontres, les dialogues, les échanges sans en affadir le propos, sans être le jouet des discours reconstruits, sans faire l'impasse sur les vertiges et les folies. En refusant de rendre cette parole aimable et confortable : la guerre, le crime de masse ne sont ni aimables ni confortables. Ils vous pulvérisent. Contre Boileau, pour qui « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement », ces sujets-là ne peuvent pas et, peut-être, ne doivent pas s'énoncer clairement pour en respecter la nature et, surtout, ne pas les déréaliser.

De la parole nue des interrogés, dans l'incohérence apparente de la grammaire et de la syntaxe, dans les interjections et les silences, les répétitions et les bafouillages, surgissent des éclats de vérité, le vertige, la sidération, l'abîme et la folie nés

## INTRODUCTION

du face-à-face avec « ça ». Se confronter à l'éradication d'une communauté, aux aveuglements et aux convictions qui l'ont permise, c'est prendre le risque de sombrer, à son tour. C'est cela, le Rwanda de 1994 : ça vous sidère. Les voix qui s'élèvent dans ce livre, toutes, en portent la marque.





